



!!!! DOCUMENTS IMPORTANTS !!!!

1. DOCUMENTS À REMETTRE AVEC LE FORMULAIRE UNIQUE DE CANDIDATURE

- Une **composition de ménage** actuelle.
- L'avertissement **extrait de rôle revenus 2015 / imposition 2016**.
- Les **revenus actuels** pour tous les membres du ménage âgés de plus de 18 ans (fiche de paie, ...).
- Une attestation **d'allocations familiales** (si enfant à charge).
- Une attestation de **handicap** (si vous êtes concerné).
- Tout document prouvant, éventuellement, la perception ou le paiement d'une **rente alimentaire**.
-

2. DOCUMENTS PERMETTANT DE FIXER LES PRIORITÉS

- **Extrême urgence sociale**
 - ▶ Événements calamiteux : Attestation de reconnaissance du CPAS
 - ▶ Reconnu sans abri par le CPAS : Attestation du CPAS
 - ▶ Violences conjugales : Attestation du CPAS
 - ▶ Logement de transit-insertion : attestation organisme gestionnaire du logement
- **Caravane, chalet ou abri précaire** : attestation administration communale
- **Logement inhabitable** : Attestation d'inhabitabilité : bourgmestre habilité
- **Exproprié** : Arrêté d'expropriation
- **Surpeuplé** : Attestation d'inhabitabilité de la DGATLP
- **Doit quitter un logement situé dans un périmètre de rénovation urbaine**.
- **Les revenus imposables du ménage sont** : inférieurs à 34.200 € augmentés de 2500 € par enfant à charge pour les salariés et issus au moins en partie d'un travail pour les indépendants
- **Enfant mineur mis en autonomie et encadré par un service d'aide à la Jeunesse**
- **Handicapé / Personne à mobilité réduite** : Attestation du ministère des affaires sociales, de la santé publique et de l'environnement
- **Bail résilié** : Copie du renon
- **Maladie professionnelle ou accident de travail** : Attestation du Fonds des maladies professionnelles ou document d'assurance
- **Le seul membre de votre ménage qui travaillait a perdu son emploi dans les 12 derniers mois** : preuve de l'existence d'un travail : pour les salariés fiches de paie, etc. ; pour les indépendants : AER, attestation paiement cotisations sociales ; preuve de la perte d'emploi : salariés C4 ; indépendants : attestation cessation d'activités
- **Votre ménage bénéficie de revenus précaires issus de pension légale** : fiche de pension
- **Prisonnier de guerre ou invalide de guerre** : copie brevet de pension
- **Prisonnier politique ou un de ses ayants droit** : attestation
- **Vous êtes un ancien ouvrier mineur** : attestation